



COMMUNE D'AVUSY

CH-1285 Athenaz

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2011

La séance est ouverte à 20h.30, par M. Jean-Pierre GAILLARD, président, qui souhaite la bienvenue à tous les conseillers et au public dans les locaux de cette nouvelle mairie.

Présents : Monsieur René JEMMELY, maire.
Monsieur Didier FLECK, adjoint.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.

Mesdames Françoise CERUTTI et Claire-Lise HALDEMANN, Messieurs Luca BONAITI, Marc BRÜDERLIN, Thierry BUBLOZ, Christian ETIENNE, Jean-Pierre GAILLARD, Olivier GOY, Philippe ISELI, Olivier JUNGO et Claude-André MEYER, conseillères et conseillers municipaux.

Excusées : Mmes Céline MARECHAL et Gloria ROSENBERG, conseillères municipales

Ordre du jour

- 1) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 2) Communications de l'Exécutif ;
- 3) Approbation du budget et des centimes additionnels pour l'exercice 2012 ;
- 4) Projet de résolution relatif au projet de concept de plan directeur cantonal *Genève 2030* ;
- 5) Projet de résolution relatif au projet de schéma directeur cantonal *Genève 2030* ;
- 6) Propositions de motions et résolutions ;
- 7) Rapports des commissions ;
- 8) Fixation des dates des prochaines séances du Conseil municipal pour le 1^{er} semestre 2012 ;
- 9) Fixation des prochaines commissions ;
- 10) Questions et divers.

Décisions prises durant la séance du Conseil municipal

- Organisation d'un repas au bénéfice du CARE : oui à l'unanimité.
- Approbation du budget et des centimes additionnels pour l'exercice 2012 : 8 pour / 1 contre / 2 abstentions.
- Demander un délai pour se prononcer sur le projet de concept de plan directeur cantonal Genève 2030 : 9 pour / 1 abstention.
- Commission environnement : le projet de pose de capteurs solaires a pu être chiffré et les membres souhaiteraient que la commission des finances poursuive l'étude : unanimité.
- Commission environnement : prévoir Fr. 4'000.-- pour l'achat de caisses, chariots à roulettes pour le tri des déchets durant les manifestations : unanimité.

Remarques sur les décisions prises lors de la dernière séance du Conseil municipal

Il n'y en a pas.

Avant de passer au point 1 de l'ordre du jour de ce soir, M. GAILLARD tient à remercier les membres de la commission sociale pour l'organisation de la fenêtre de l'Avent.

1. Commission du bureau du Conseil municipal

1.1 Indemnités des conseillers

Pour l'historique des indemnités, historique qui ne concerne pas uniquement les quatre dernières années, les conseillers recevront leurs indemnités selon le décompte établi, à l'époque, par M. Pierre TERRIER. Le solde résiduel sera versé à des associations.

Proposition pour la législature en cours : les indemnités seront versées annuellement, à un représentant de chaque groupe, en vue du voyage du Conseil municipal.

Personnellement, M. GAILLARD trouve que le voyage du Conseil municipal est une bonne chose, car il permet de créer des liens.

M. GOY ne pense pas que ce soit une bonne idée de verser cet argent directement aux groupes, car cet argent appartient à la commune, libre à ceux qui ne participent pas au voyage de se faire rembourser.

M. BUBLOZ rejoint l'avis de M. GOY.

M. GANGLOFF dit que tout est possible, mais il faut que cela reste simple. Le fait de verser la somme à chaque groupe, permet à ceux-ci de la gérer selon leurs souhaits, vu qu'il s'agit de jetons de présence.

M. GAILLARD attend des propositions claires à transmettre aux représentants qui siègent au bureau du Conseil municipal, afin de pouvoir prendre une décision lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

2. Communications de l'Exécutif

2.1 Recours sur les lois pour les gravières

M. JEMMELY informe que malheureusement, cette histoire est plus compliquée que prévu, car une commune ne peut pas recourir comme un particulier si le terrain concerné ne se trouve pas à moins de 200 mètres de la zone d'habitation.

Les communes de Laconnex, Soral, Chancy et Cartigny se sont associées à notre démarche et nous allons voir avec elles si l'une d'elle est concernée par cette situation.

Le délai est au 15 janvier 2012.

M. GOY trouve qu'il est déplacé qu'une commune dépose un recours. Nous avons trouvé une autre voie et c'est dommage que nous ne l'avons pas suivie.

2.2 Bulletin communal

C'est bon, il est distribué, avec les remerciements de M. FLECK à toutes les personnes qui y ont participé.

Avec la venue de la nouvelle année, la procédure pour l'élaboration de ce journal va changer.

Il est essentiel de trouver une identité pour ce bulletin.

La prochaine parution est prévue en mars 2012. Délai pour la remise des articles : 1^{er} février 2012.

2.3 Bus scolaire

La saga des questions et interrogations continue. Nous avons transmis au responsable de l'association des transports scolaires que la commission sociale se chargeait de ce dossier.

2.4 Le Carré

Chaque année, le Conseil municipal organise un repas et se charge du service au bénéfice du Carré, en lieu et place du traditionnel don.

La question est de savoir si les conseillers sont toujours d'accord de participer à cette action ?

Oui, à l'unanimité.

M. FLECK proposera une ou deux dates.

2.5 Sécurité routière

- Les travaux de la descente de la douane sont terminés. Reste encore la signalisation.
- Carrefour Athenaz : les plots ont été enlevés selon la demande des habitants. La demande pour les « Stops » est toujours en attente !
- « L'oreille » a été posée vers l'ancienne Poste.

3. Approbation du budget et des centimes additionnels pour l'exercice 2012

M. GAILLARD lit le texte de la délibération et c'est avec 8 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, que le Conseil municipal

D E C I D E

1. D'approuver le budget de fonctionnement 2012 pour un montant de **Fr. 3'986'423.--** aux charges et de **Fr. 3'986'859.--** aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à **Fr. 436.--**.
2. De fixer le taux des centimes additionnels pour 2012 à **50 centimes**.
3. D'autoriser Monsieur le Maire à renouveler en 2012 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

4. Projet de concept de plan directeur cantonal Genève 2030

M. ETIENNE dit qu'il s'agit là d'un élément important et que l'échéance donnée est courte pour étudier ce concept et pour pouvoir le voter.

Certaines remarques méritent d'être examinées. Est-il possible de prolonger le délai de sorte à ne pas prendre de décision hâtive ?

M. le Maire rappelle que le lien Internet pour ce concept a été transmis aux conseillers courant septembre. Il veut bien demander un délai, mais qu'allons-nous faire si nous n'arrivons pas à l'obtenir ?

M. GOY : nous avons quand même des arguments en notre faveur (nouvelle législature, vacances d'été, etc.), sans compter que ce ne serait pas la première fois qu'un délai est octroyé.

M. FLECK attire l'attention sur le fait que si la commune demande un délai, il faudra vraiment travailler sur ce projet de concept.

M. ETIENNE relève le fait que ce concept va conduire sur de nouvelles études qui vont suivre leur cours et l'Etat n'est pas à un mois près.

Les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, M. GAILLARD demande quels sont ceux qui veulent demander un délai ?

9 pour / 1 abstention

M. ETIENNE pense qu'il faudrait créer un groupe pour cette étude. Prévoir aussi que si d'autres conseillers ont des remarques à formuler, ils peuvent les transmettre par e-mail.

5. Projet de schéma au plan directeur cantonal Genève 2030

Cf. point 4.

6. Propositions de motions et de résolutions

Rien à signaler.

7. Rapports des commissions

7.1. Commission sociale

Les travaux suivent leur cours.

L'article sur les jeunes pour le bulletin communal est en voie de rédaction.

7.2. Commission environnement

La pose de capteurs solaires photovoltaïques sur le toit de la voirie se monterait à un investissement de Fr. 130'000,-- et la commune vendrait le courant produit. La commission aimerait que la commission des finances poursuive l'étude pour savoir si cet engagement financier est réalisable : unanimité des membres présents.

Les membres de la commission souhaiteraient également qu'un montant de Fr. 4'000,-- soit prévu pour l'achat de caisses, chariots à roulettes pour le tri des déchets durant les manifestations : unanimité des membres présents.

7.3. Commission économie

- Avusy Pratique : les entreprises ont été contactées pour nous faire parvenir leurs modifications. Un appel a été lancé aux nouvelles entreprises pour savoir si elles désirent être mentionnées dans le bulletin et dans Avusy Pratique.
- Panneaux des petites annonces : seront finalisés en janvier.
- Soirée pour les entreprises : prévue courant octobre 2012.

7.4. Commission civisme

Prépare un article pour le prochain bulletin communal sur la sécurité et les cambriolages.

A entrepris une réflexion sur un canevas à l'attention de l'Exécutif pour savoir comment agir en cas de déprédations sur le territoire de la commune.

Le point sur Mme Rochat est reporté à une prochaine commission.

7.5. Commission travaux

A redéfini les priorités.

Sécurité routière (suite et fin).

- 1) Chemins piétonniers : liaison entre la rte de Grenand et le CCA pour les enfants.
- 2) Containers-terriers : supprimer la double collecte et établir le plan pour les prochaines installations de ces containers sur l'ensemble de la commune.
- 3) Etablir un planning pour l'entretien des routes et des chemins.
- 4) Chalets de week-ends.
- 5) Divers : Sablière du Cannelet, constructions à Champlong, éclairage public.

Pour en revenir aux chalets de week-ends, M. GARDI fait un petit historique récent.

En février 2010, lors d'un des nombreux contacts avec les services de l'Etat concernés, on lui avait répondu que le nécessaire serait entrepris la semaine suivante. Après plusieurs relances, toujours rien n'était visible à l'horizon. Vive l'Etat !!!

La dernière relance date du début décembre 2011 et autant dire que nous n'avons toujours pas de nouvelles.

8. Fixation des dates des séances du Conseil municipal pour le 1^{er} semestre 2012

- Mardi 31 janvier 2012 à 20h.30
- Mardi 13 mars 2012 à 20h.30
- Mardi 17 avril 2012 à 20h.30 (lecture des comptes 2011)
- Lundi 14 mai 2012 à 18h.30 + repas (approbation des comptes 2011)
- Mardi 12 juin 2012 à 20h.30.

Les séances du bureau du Conseil municipal se tiennent toujours 15 jours avant, à 18h.

9. Fixation des dates des prochaines commissions

- | | | | |
|------------|-------------------|--------------------------|-----------------------|
| • Lundi | 16.01.12 à 18h.30 | commission civisme | salle des commissions |
| • Mardi | 17.01.12 à 20h.30 | commission travaux | salle des commissions |
| • Mercredi | 18.01.12 à 17h.30 | commission économie | salle des commissions |
| • Lundi | 23.01.12 à 18h.30 | commission sociale | salle des commissions |
| • Lundi | 30.01.12 à 20h.30 | commission finances | salle des commissions |
| • Lundi | 06.02.12 à 20h.30 | commission environnement | salle des commissions |

10. Questions et divers

- 10.1 M. GOY souhaite de bonnes fêtes à tous.
- 10.2 M. JUNGO remercie la commission sociale pour sa participation et le bon déroulement de la fenêtre de l'Avent.
- 10.3 M. ETIENNE vient sur une lettre d'un communier, adressée au Conseil municipal et à l'Exécutif sur la dangerosité de la circulation à contresens des vélos qui empruntent les lignes jaunes sur la route d'Athenaz.

Y a-t-il des solutions ?

M. JEMMELY tient à s'excuser de n'avoir pas présenté cette lettre au Conseil municipal. Une information paraîtra à ce sujet dans le prochain bulletin communal.

Pour le reste, la DGM décide.

Pour en revenir au cas cité, le problème ne porte pas uniquement sur le fait que les vélos circulent à contresens devant chez cet habitant, mais surtout sur la demande faite à la commune pour que celle-ci pose un miroir et prenne cette installation entièrement à sa charge. C'est non, nous lui avons proposé de participer à 50 % mais il n'est pas d'accord !

M. GOY pense que nous pourrions aussi passer une information par le biais de l'école.

M. BUBLOZ propose d'en parler en commission aménagement.

- 10.4 M. FLECK rappelle que le Noël des aînés aura lieu le mardi 20 décembre prochain à 18h.00. Des conseillers sont les bienvenus pour la préparation de la salle lundi 19 à 14h.30. Mme CERUTTI, ainsi que MM. ETIENNE, FLECK et ISELI se proposent.

MM. BUBLOZ et GOY arriveront vers 19h.30 mardi.

- 10.5 M. FLECK, pour information : les 24h. de rugby auront lieu au mois de juin 2013, car il est très difficile d'avoir de grandes équipes de rugby au mois de septembre.

La séance est levée à 21h.30

Un conseiller :

Secrétaire :

Le Président du Conseil :